

Livry-Gargan, le 15 novembre 2016

Le Proviseur

**Aux parents des élèves scolarisés en terminale.**



**Lycée général et technologique  
André BOULLOCHE**  
18 Bd Gutenberg  
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceebouloche.com>

☎ 01 56 46 90 00  
☎ 01 56 46 90 05

[ce.0931585T@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931585T@ac-creteil.fr)

## Objet : orientation et affectation post-bac

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en Terminale au lycée André Bouloche. Comme tous les élèves, il va devoir construire cette année un **projet d'orientation post-bac**.

**Le site admissions Post-Bac (« APB »)** lui permettra d'émettre des vœux de poursuite d'études, de rechercher des formations et de se renseigner sur les établissements du supérieur.  
**[http:// www.admissions-Postbac.fr](http://www.admissions-Postbac.fr)**

Vous trouverez ci-dessous quelques dates importantes dans le cadre de cette procédure

### Décembre:

- S'informer sur les formations et les établissements de l'enseignement supérieur sur le site APB. Ouverture du site depuis **le 1er décembre 2016**.
- Conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre **début décembre**. Les élèves sont reçus individuellement lors du conseil et font part de leurs premières réflexions et de leurs intentions. Le conseil de classe émettra un avis qui pourra aider les élèves à élaborer des vœux définitifs.

### Janvier/février :

- **Salon « APB » les 06 et 07 janvier 2017.** <http://www.admission-postbacIDF.fr>
- Présentation par M le proviseur adjoint du dispositif APB aux élèves. Un planning sera donné aux élèves. **A partir du 10 janvier 2017.**
- **Ouverture de la saisie des vœux sur « APB » : vendredi 20 janvier 2017.**
- **Réunion de présentation du dispositif « APB » à destination des parents d'élèves : samedi 14 janvier 2017 à 10h00.**

### Mars :

- Conseils de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre. **Début Mars**. Le conseil effectuera un point sur les vœux des élèves.
- Fin de formulation des vœux **lundi 20 mars 2017. 18h00.**

### Mars à Mai :

- Date limite d'envoi des dossiers aux établissements qui le demandent par les élèves: **2 avril 2017.**
- Date limite de validation et d'impression des fiches de vœux : **3 avril 2017**
- Possibilité de modifier son classement hiérarchisé de vœux jusqu'au **31 mai 2017.**

### À partir du mois de juin :

- Phases d'admission puis d'inscription.

Tout au long de cette procédure, votre enfant sera accompagné par les équipes éducatives. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute ma considération.

JC Drappier

